

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 juin 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 3851)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 218

présenté par
M. Bompard

ARTICLE PREMIER

À la fin de l'alinéa 9, supprimer les mots :

« et la mixité sociale ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ajouter de l'idéologie juste après la défense de la cohésion nationale, c'est ajouter du poison là où l'on voudrait soigner un mal.